

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences des Gestes et Soins d'Urgence (MAC AFGSU)

La formation aux gestes et soins d'urgence a été introduite par le ministère en charge de la santé en 2006 car le législateur a voulu une formation des personnels des structures médicales et médico-sociales. Elle s'adresse aux soignants (professions médicales et paramédicales) ou non (administratifs, techniciens) avec deux niveaux (AFGSU 1 et 2).

Public et pré-requis

- Tout personnel de structures médicales et médico-sociales
- Groupe de 6 à 12 personnes
- Etre titulaire de l'AFGSU

Durée

1 jour soit 7 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Théorie et mises en situation adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun
- Vidéo projection
- Lot de mannequins et peaux
- Défibrillateur de formation
- Spécifique niveau 2 : Matériel utilisé par les professionnels de santé
- Produits d'entretien
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Formateur habilité par le CESU à enseigner les Gestes et Soins d'urgence

Évaluation

Evaluation continue et certificative

Objectif

Maintenir et actualiser ses compétences en Gestes et Soins d'Urgence selon les dernières recommandations, sur :

- La prise en charge, seul ou en équipe, d'une urgence médicale en attendant l'arrivée d'un personnel plus qualifié
- Le Plan Blanc et les Risques Collectifs

Contenu

Module 1 – Les urgences vitales

- Répondre à une urgence vitale avec le matériel d'urgence prévu : défibrillateur, chariot d'urgence, oxygène, selon les dernières recommandations
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

Module 2 – Les risques collectifs

- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des Plans Blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée
- Identifier son rôle en cas d'activations des annexes NRBC
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux



Validation

Une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence est délivrée par le CESU au stagiaire ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

À noter

Ce stage prolonge ainsi la validité des compétences pour une durée de 4 ans et pour en maintenir la validité, les séances de réactualisation des connaissances seront à prévoir à cette fréquence.